L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 19 SEPTEMBRE 1888.

L'Université Tulane.

Le Tulane University of Louisiana une toute remarquable institution, qui continue de prospérer sous l'habile présidence de M. Wm Preston Johnston, ouvrira la session 1888-1889 de son Collége, le lundi 8 octobre. Mais dès le 4 octobre et jusqu'au 6 inclusivement auront lieu les examens des nouveaux élèves, examens indispensables au classement de ceux ci dans les diverses divisions.

Pour les études classiques, littéraires, scientifiques, etc., l'Institution a deux départements distincts: l'Ecole Supérieure (*High School*) et le Collége proprement dit où se poursuivent parallèlement cinq cours, au terme desquels, les élèves qui se sont affilmés par leur mérite, reçoivent le diplôme de bachelier-ès-arts.

Le cours du High School embrasse une période de trois années et on y enseigne avec l'anglais, le français, l'allemant et l'espagnol, si nous ne nous trompons. La Faculté de l'Université Tulane se compose de professeurs dont les preuves sont faites; elle mérite à tous égards la confiance dont elle jouit.

Ainsi qu'on le verra à nos colonnes d'annonces, le "H. Sophie Newcomb Memorial College," annexe de cette institution et école préparatoire pour jeunes femmes, ouvrira aussi sa session à cette date du 8 octobre.

Enfin les cours de l'Ecole de Médecine commencent le lundi, 22 octobre, et ceux de l'Ecole de Droit, le lundi 19 novembre.

L'éloge de ces deux départements n'est plus à écrire. Contentons-nous de constater qu'ils se maintiennent à la hauteur de leur passé; nous ne saurions rien dire de plus flatteur.

Théâtre Faranta.

Toujours à l'avant garde, le *signor* Faranta, puisque signor il y a. Pionnier, à la Nouvelle-Orléans tout au moins, des spectacles à 10 cents, il a, depuis bien des années déjà, mené fort habilement son entreprise, et comme il sait lui aussi, que le temps c'est de l'argent—*time is money*—il ne gaspille jamais ce temps, il en profite au mieux de son infatigable activité.

C'est ainsi que, chaque année, son théâtre est ici le premier ouvert, le dernier fermé; ainsi qu'autant que le permet la bonne volonté de ses pensionnaires, il multiplie ses matinées, qui contribuent considérablement à élever la moyenne de ses recettes.

Fidèle à son système d'utilisation du temps, voici que déjà il est entré en ligne. Dès samedi dernier il ouvrait son théâtre, toujours populaire, situé au coin des rues d'Orléans et Bourbon, où cet établissement naquit, où se le rappelle, sous la forme embryonnaire d'une tente.

L'enfant a vite et vigoureusement grandi, il en faut convenir. La tente, après s'être allongée, allongée graduellement, s'est enfin transformée en un bel et bon théâtre, bien clos, bien distribué, bien machiné, outillé; un théâtre qui donne place à trois ou quatre mille spectateurs, s'il vous plait.

Durant les mois de fermeture l'activité de M. Faranta (laissons pour le moment le mot signor) a trouvé son emploi. Il a voyagé pour l'amélioration de son entreprise; lui aussi il est venu, il a vu, il a vaincu. Opération césarienne, sans jeu de mots.

Vaincu, disons-nous, en ce sens qu'il a, paraît-il, très joliment garni son cabinet directorial et que, pour ses sept ou huit mois d'exploitation, dont la mise en train vient de commencer, il a organisé, au profit des plaisirs de son public, un défilé de troupes diverses, parmi lesquelles figurent bien des sujets de renom.

Depuis cette ouverture de samedi, les choses ont rondement marché; les frères Weston et leur comédie drame lyrique, intitulée *Way of the World*, ont fait invariablement recette chaque soir.

Cette pièce est, en effet, un amusant mêlé mélo de trois genres, joué avec ensemble, avec entrain.

L'engagement des Weston, qui donneront aujourd'hui leur cinquième représentation, est pour une semaine. Demain aura lieu la première matinée qui certainement vaudra les soirées.

On sait qu'au théâtre Faranta les représentations sont de tous les soirs; quant aux matinées, elles ont lieu le dimanche, le jeudi et le samedi, aux prix que vous connaissez.

Lundi prochain, début de la troupe J. H. Shield, avec un répertoire nouveau.

L'Orphéon Français.

L'Orphéon Français annonce, pour après demain vendredi 21 septembre ce qu'il appelle une Répétition Publique. Fête intime à laquelle sont conviés des amis et où les orphéonistes s'aguerrissent devant un public limité, pendant avant partie, pour ainsi dire.

Exercice excellent et aimable tout à la fois, pour les exécutants comme pour les invités. M. Geo. O'Connell, directeur musical, a raison de multiplier ces soirées là; elles ne peuvent manquer d'être fécondes en heureux résultats.

On commencera à 8 heures et demie, au local de l'Orphéon Français, coin des rues Royale et d'Orléans.

Nos remerciements pour la carte qui nous est adressée.

Musique.—On nous remet le catalogue du *Pilcher's Studio of Music*, école que dirige M. Wm H. Pilcher.

Le cours confié à des professeurs de mérite comprend l'étude du piano, de l'orgue, du violon, du solfège, du chant, de la théorie musicale dans son ensemble: harmonie, contrepoint, fugue et composition.

TROIS MESURES MINISTÉRIELLES IMPORTANTES EN FRANCE: MODIFICATION DU DÉCRET SUR LA PRÉSENCE DES FONCTIONNAIRES DANS LES RÉCEPTIONS OFFICIELLES; SUPPRESSION DE L'ARCHEVÊCHÉ DE GAP; MISE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAY AU RANG D'ÉVÊCHÉ.—Nous lisons, dans la *Liberté* du 1er septembre:

"Le ministère actuel prépare, en ce moment, trois mesures qui vont causer une réelle émotion parmi les catholiques français et parmi ceux qui, sans être ni catholiques ni croyants, respectent les opinions religieuses des autres. C'est assez dire que la majorité du pays sera hostile à ces nouveaux méfaits du radicalisme, car il n'y a que les sectaires et les fanatiques du néant—lesquels sont une infime minorité—auxquels ces mesquines taquineries puissent donner satisfaction. Or donc, il s'agit: de modifier le décret du 12 messidor an XII sur la présence des fonctionnaires, afin d'enlever aux membres du clergé le rang qui leur est assigné dans les réceptions officielles,—de supprimer l'évêché de Gap et de faire descendre l'archevêché de Cambray au rang d'évêché. Sancho Pança disait à ses invités: "Mettez vous où vous voudrez, la place où je m'assoirai sera toujours la première." Quelque rang que M. Floquet attribue aux évêques, la considération publique ira les y chercher et s'ils sont exclus des réceptions officielles, ils y gagneront de ne pas s'y trouver quelquefois en bien piètre compagnie. Pour supprimer l'évêché de Gap et transformer l'archevêché de Cambray, on allègue que l'existence du siége de Gap et la manière d'être de celui de Cambray ne sont pas concordataires. C'est vrai, mais on doit considérer comme faisant partie intégrante du Concordat tout ce qui y a été ajouté, d'accord entre la papauté et la France: c'est de droit commun et de droit international en même temps. C'est par respect pour la mémoire de l'illustre Fénélon, que l'évêché de Cambray fut replacé à son rang d'archevêché. On comprend que ce nom glorieux ne dise rien aux libre-penseurs d'estaminet, mais il continuera à dire quelque chose au pays et à l'humanité. En multipliant les attaques contre le catholicisme, nos ministres feront sans doute plaisir à M. Crispi, l'ami et le commensal de plusieurs d'entre eux, mais ils froisseront les sentiments de plus de trente millions de Français."

Dernier écho des grèves parisiennes.

Un juge au pauvre hère arrêté en flagrant délit de vagabondage.

Le président.—Quelle est votre profession?

L'accusé.—Terrassier.

Le président.—Comment! terrassier! Je vois dans votre dossier que vous êtes bachelier, vous avez même commencé votre droit. Enfin vous êtes d'une bonne famille et vous avez été bien élevé par vos parents.

L'accusé, d'un ton naïf.—Elevé par mes parents, oui, monsieur le président, mais *terrassier* par la misère.

A l'audience:

—Comment, à votre âge, au début de la vie, vous avez pu....

Le prévenu, fondant en larmes.—Si vous saviez, mon bon juge! Pas de travail, pas d'emploi! Toujours comme un oiseau sur la branche!

Le juge.—Ne cherchez pas à tromper le tribunal! Quand un oiseau est sur la branche, il ne vole pas!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1888

Indications—Pour la Louisiane: Beau temps précédé de légères pluies sur la côte, légers changements dans la température vents variables.

Température du 18 septembre 1888.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	78	25
Midi	83	27
3 P. M.	83	27
6 P. M.	76	24

LA TEMPERATURE.

Bulletin quotidien.

Le *Signal Service* relève tous les jours, à la même heure, le degré de la température, moyenne et maximum sur différents points des Etats-Unis. Le tableau suivant indique le maximum:

18 septembre 1888.

	Degrés Fahrenheit.
Atlanta	76
Pensacola	84
Mobile	82
Montgomery	82
Vicksburg	85
Nouvelle Orleans	84
Shreveport	84
Fort Smith	84
Little Rock	84
Galveston	92
Rio Grande	—
Corpus Christi	82
San Antonio	82
Brownsville	88
Chattanooga	74
Memphis	78
Nashville	76
Louisville	76
Palestine	88
Fort Sill	90
Fort Elliott	91
Fort Davis	84
Fort Ead	82

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Henry C. Wenn à Mlle Mary Midermann.
Dennis Clements à Mme Amanda Gillam.
Louis Alfred Fasnacht à Mlle Margaret Fickerson.

Naissances.

Mme Geo. W. Chigory, un garçon.
Mme Robert R. Barrow, une fille.
Mme L. Albert Gaal, un garçon.
Mme M. Loris Lassus, une fille.
Mme Tony Hanley, un garçon
Mme Geo. Peters, un garçon.
Mme Chas Lesser, un garçon.
Mme Henry Roche, un garçon.
Mme Jas Morgan, un garçon
Mme Jas A. Hore, une fille.
Mme Jas L. Dugas, un garçon.
Mme Frederick Gallatz, une fille
Mme George Eckert, une fille.
Mme Jos Bellott, une fille.
Mme Thos Champagne, une fille.
Mme Walter Vesser, un garçon.

Décès.

Patsy Brone 66 ans, rue Julie, entre Carondelet et St-Charles.
Mme Bridget Grahan 80 ans, St Jane et Gravier.
Arthur Bell 3 ans, Robin et Constance.
Martin B. Roth 49 ans, Robertson.
Charles H. Abern 3 ans 516 Nord Villeré.
Mme Christopher Weidner, 65 ans, Barthèlemy et Gentilly.
Katie Elattmann 1 mois 74 Congrès.
Dominique Banchini 6 mois, 317 Annonciation.

Cour civile.—Les successions de Mary McDuna et Jacques Herby sont ouvertes.

Henry Tebbe Jr., contre la ville pour obtenir une annulation de taxes.

G. Pascal & Cie contre le Bureau des Assesseurs pour obtenir une réduction.

Brown & Brennan contre leurs créanciers. Cession de propriété. Passif, $3578.79.

Cour criminelle.—Section A.—L'avocat de Richard Smith, reconnu coupable de coups et blessures, a demandé une nouvelle audition de cause.

Une ordonnance de non lieu a été rendue contre Edw. Fields, accusé de voies de fait.

Le juge Marr ayant appris que la loi du dimanche était impunément violée dans les tavernes de la rue Franklin, qui sont le refuge des malfaiteurs de toute sorte et de la pire espèce, a averti le grand jury d'avoir à faire une enquête à ce sujet et de porter des accusations s'il y a lieu.

Service des signaux.—Aussitôt après le passage de la tempête du mois dernier qui en traversant la Louisiane y a laissé de si désastreuses traces, on a repris l'idée plusieurs fois déjà abandonnée ou avortée, de la création de postes de signaux supplémentaires dans les Etats du golfe et plus particulièrement dans les Antilles où prennent presqu'invariablement naissance tous les cyclones qui ravagent les côtes Est et Sud des Etats-Unis.

La création de stations dans ces îles en communication directe avec celles de notre côte permettrait d'avertir à temps nos planteurs de l'approche du danger et d'en atténuer le désastreux effet.

Le 3 de ce mois M. D. Mitchell, secrétaire de la chambre de commerce, écrivait au général Wheeler à Washington, pour lui démontrer la nécessité de la création de ces postes.

Il vient de recevoir en réponse la lettre suivante:

Washington, 12 septembre 1888.

D. S. Mitchell, secrétaire de la Chambre de Commerce.

Cher Monsieur,

En réponse à votre bonne et flatteuse lettre du 3 que j'apprécie hautement, je vous envoie inclus une copie du Bill H. R. 11.392 au lieu de celui que vous m'avez demandé. Celui que je vous adresse est en tous points semblable à celui que j'ai présenté le 4 janvier 1888.

Le comité auquel il fut confié n'a pas trouvé ou voulu trouver le temps de rendre une réponse au Sénat, et jugeant la question de la plus grande importance pour notre population, je l'ai présentée de nouveau sous forme de nouveau bill et fait référer à mon comité, c'est-à-dire à celui dont je suis le président.

J'ai préparé hier un long rapport dans lequel j'ai pris la liberté, pour lui donner plus de poids, d'insérer quelques passages de votre lettre. Le comité a fini de l'étudier ce matin et je le présenterai à la Chambre le plus tôt possible.

Je crois qu'une pétition à la Chambre, signée par la Chambre de Commerce et autres organisations commerciales, par les banquiers, marchands, compagnies d'assurances, etc., aurait un effet favorable sur la prompte décision du Congrès.

En vous remerciant de nouveau pour votre bonne lettre et vous assurant de mon dévouement à la cause de la population de la Nouvelle-Orléans, je suis votre dévoué.

Jos. Wheeler.

En ce qui concerne ce service des signaux, il est question d'en retirer l'administration au département de la guerre pour le confier à celui de l'agriculture.

Le Sénat devait se prononcer hier soir sur cette question.

La Chambre de Commerce s'est toujours opposé à ce changement et elle a télégraphié hier au sénateur Gibson pour lui demander de voter *non*.

La Bourse au Coton a pris une semblable mesure.

Voici la teneur du télégramme du Cotton Exchange:

Nlle Orléans, 18 septembre, 1888.

Hon. Randall L. Gibson, Sénateur de la Louisiane au Sénat des Etats-Unis.

En ce qui concerne les résolutions qui vous ont été envoyées par la Bourse au Coton en juin dernier, pour protester contre le transfert de l'administration du service des signaux au département de l'agriculture, nous espérons que vous endosserez notre manière d'envisager la question.

Jas. McLean,
Président du comité des statistiques.

Suit une copie des résolutions.

Mariage ou potence.—Butler Lilly, un nègre de 19 ans, qui comparaissait hier sous l'accusation d'avoir violé sa belle-sœur, une négresse de 14 ans, a compris toute la gravité de sa situation, et pour en sortir il a eu recours au seul moyen qui fût en son pouvoir. Il a épousé sa victime pardevant le juge Price et a été renvoyé en prison en attendant qu'une ordonnance de non-lieu soit prononcée et lui rendre la liberté.

Vol.—James Spellman, un ex-policeman que l'on recherchait pour vol de $265 de bijoux, commis le 13 mai, chez Mme Barry, encoignure Huitième et Camp, a été arrêté hier matin.

Fièvre Jaune.—Le comité du Cotton Exchange chargé de se procurer des fonds pour venir en aide aux malades de Jacksonville a informé le Maire que les personnes intéressées pouvaient réclamer à la Bourse au Coton une somme de $670, ce qui porte à $2117 le total des fonds déjà réunis par cette Bourse.

Suicide.—Un professeur du nom de Campbell s'est suicidé avec du laudanum au Fred's Lodging House, rue St-Charles No 106. Transporté à l'hôpital aussitôt découvert, il y a expiré au bout de quelques heures.

Un voleur honnête—Mme Charlotte Bourque, qui habite au coin des rues Constance et Napoléon a été fort étonnée, lundi soir, de retrouver à sa place une aiguière en argent qui lui avait été volée quelques jours auparavant.

Bras cassé.—Hier soir à 3 h. 30 un nommé Chas Buder, employé au jaugeage à la Douane, est tombé et s'est cassé le bras gauche. Après avoir reçu les soins des étudiants, il a été transporté chez lui, rue Bienville No 413.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'assemble à 7 h. 40, sous la présidence du Maire Shakespeare; vingt-cinq membres répondent à l'appel et le secrétaire Manning ouvre la séance par la lecture du message du maire renfermant 11 documents et ainsi conçus:

Mairie de la Nouvelle-Orléans. Hôtel de Ville, le 18 septembre 1888.

Au Conseil de Ville:

1. Le rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 15 septembre 1888.
2. Le rapport du voyer relatif à l'état des levées du fleuve dans le troisième district.
3. Communication du foreman de la compagnie de pompes Jackson No 18, relativement à l'état de la rue Calliope, entre St-Charles et Carondelet.
4. Pétition des habitants de la rue des Magasins, entre les rues State et Boulevard, pour obtenir un éclairage plus complet dans cette localité.
5. Communication du président du Bureau de santé pour obtenir du Conseil qu'il soit défendu de creuser des excavations dans les limites de la ville ou d'exposer à l'air de la boue fraîchement extraite, jusqu'au 1er octobre 1888.
6. Rapport du commissaire de police et des édifices publics pour la semaine finissant le 17 septembre 1888.
7. Communication de H. D. Higgin relativement à la construction d'une boutique de boucher contigüe à sa résidence et contre l'ouverture de laquelle il proteste.
8. Communication de Thos Patton relativement à la destruction des chiens errants.
9. Pétition de D. A. Hackney pour obtenir l'autorisation d'établir un machine à vapeur.
10. Communication des éditeurs du *Daily States* relativement à l'annonce de propriétés à vendre par la ville en paiement des taxes arriérées.
11. Pétition de propriétaires du quartier des rues Baronne et Carondelet pour obtenir le transfert au coin des rues Quatrième et Baronne, de la lampe électrique placée au coin des rues Washington et Baronne.

Respectueusement,
Jos. A. Shakspeare, Maire.

Communication du trésorier Hardy relativement à un congé accordé par lui à M. L. Desgouttes, commis aux licences, à cause de la maladie de sa femme.

Communication du Contrôleur qui annonce qu'il n'a pas reçu d'offres pour l'amélioration du drainage dans le voisinage du marché Magasins.

Il a reçu une offre pour la construction d'une écluse au People's Canal, à son intersection avec le Chemin de Gentilly. Il annonce aussi qu'il a reçu des offres de la Gloster Gravel Co. pour le pavage de la rue Philippe, entre Camp et Magasins, Magasins et Constance, Laurel et St-Charles et Deuxième de St-Charles à Dryades.

Communication des administrateurs de l'hôpital de charité, ainsi conçue:

A l'Hon. Maire et au Conseil de Ville de la Nlle Orléans.

Messieurs,

Au nom et sur l'ordre du Bureau des administrateurs de l'hôpital de charité, j'ai l'honneur d'informer votre honorable assemblée qu'ils ont conclu avec la Compagnie d'éclairage électrique Louisiana un arrangement par lequel cette Compagnie consent à annuler les franchises que lui impose l'ordonnance No 2477, C. S., relative à l'éclairage de l'hôpital à l'électricité.

C'est pourquoi nous vous prions instamment d'approuver la décision prise et d'annuler l'ordonnance No 2477 qui oblige la compagnie d'éclairage électrique Louisiana à éclairer l'hôpital à la lumière électrique.

Respectueusement,
Par ordre: Edwin Marks, Secrétaire.

Lecture des rapports des différents comités:

Rapport favorable du comité d'Ordre Public relativement à la communication ayant trait à l'annulation du cautionnement de Pat. Mealey et de son secrétaire en chef, Dennis McCarthy. Approuvé.

Le comité de salubrité déclare avoir dénoncé au Bureau de Santé, la Louisiana Excavating Co qui ne fait pas emporter immédiatement ses barils et ne se conforme pas au nouveau système du président Wilkinson qui consiste à tenir un compte du nombre des barils emportés journellement et de la distance à laquelle leur contenu a été immergé dans le fleuve.

Rapport défavorable du comité des rues et débarcadères relativement à la pétition présentée par M. Selleck au nom des habitants du 4me ward, qui demandent des trottoirs en bois dans les quartiers récemment inondés.

Rapport semblable sur le projet de réparation de la rue du Canal. Le comité conseille de référer la question à l'avocat de la ville, qui ferait observer les lois auxquelles il fait allusion dans sa communication au comité. Approuvé.

Le comité des prisons annonce la signature d'un contrat avec Muir & Arohnberg pour la reconstruction du No 254 de l'avenue Tulane pour la somme de $2,450. Il annonce aussi que les ouvriers ont commencé les travaux.

Rapport du comité de police: James Benson, surnuméraire, ivresse et inconduite, suspendu; l'homme de patrouille Jas. S. Clark, ivresse et inconduite, suspendu; l'homme de patrouille W. J. Kavanaug, ivresse et inconduite, suspendu; l'homme de patrouille W. J. Beals, négligence, suspension temporaire sans appointements; l'homme de patrouille C. Flory, incapacité et négligence, suspendu.

Le rapport est approuvé.

Pétition des habitants et propriétaires de la rue Rousseau qui protestent contre l'établissement d'une fabrique de saucisses au No 74 de cette rue.

Pétition de MM. Streeney & Miltemberger de $437 50 de charbon fourni pendant le mois d'avril 1888.

Pétitions pour réductions d'assessements.

Adoption des ordonnances relatives aux finances.

Lecture de l'ordonnance de M. Claiborne relativement à l'application de la loi No 121 de 1888 ayant pour titre "Une loi autorisant les shérifs criminels des différentes paroisses, la paroisse d'Orléans comprise, à employer au travail des rues, levées, etc., tout prisonnier condamné à payer une peine à la prison de paroisse".

Le comité s'est montré favorable à l'application de cette loi qui a été amendée de façon que par chaque équipe de 15 ouvriers il y aura un député-shérif spécial chargé de surveiller les prisonniers. Leur salaire sera de $2 par jour.

Ils seront sous les ordres du Shérif Criminel et du Commissaire des Travaux Publics. Les salaires seront payés sur le fonds provenant des déductions faites sur l'éclairage.

M. Hodgson fait objection à cette dernière clause, parce que l'on a coutume au contraire de consacrer les fonds provenant de cette déduction à la pose de nouvelles lampes dans les quartiers qui en manquent.

M. Brittin est d'avis que le bénéfice serait plus grand pour la ville de consacrer l'argent à la réparation des rues qu'à l'éclairage.

M. Hunter dit que 100 ouvriers employés pendant 30 jours à la réparation des rues donneront un meilleur résultat que des lampes supplémentaires.

M. Hodgson dit que l'on devrait faire droit à 60 0|0 au moins des pétitions pour obtenir de nouvelles lampes, parce qu'il est préférable pour les habitants d'avoir la nuit de la lumière pour rentrer chez eux.

La discussion se termine par l'adoption de l'ordonnance par 21 voix contre 6.

Adoption de l'ordonnance retranchant $11,629 du bill de la Louisiana Electric Light Co. pour le mois d'août.

Adoption de la motion de M. Hymel, autorisant M. Chas. Bostrum à se servir du lot de terre contigü à sa demeure, rue Bouny No 21.

M. Hanneman propose que la motion adoptée à la séance du 24, requérant les employés de signer en personne leurs feuilles d'appointements soit annulée. Adopté par 17 contre 10.

Adoption de l'ordonnance accordant pour $25 deux lots dans le cimetière de Carrollton à la compagnie de pompiers Independent No 2.

Adoption d'une motion autorisant M. Leonard Heitz à creuser un puits à incendie rue Barthélemy près Remparts.

Adoption d'une motion du comité des rues et débarcadères autorisant le Cold Storage Co. à forer son puits artésien au pied de la rue St. Joseph.

Motion autorisant la fabrique de savon de Maginnis à placer un tuyau rue du Commerce, allant de la fabrique au Belt R. R.

Présenté par M. Hanneman:

Attendu que le sieur J. Fitzpatrick a été nommé par le Président des Etats-Unis au poste de Marshal du District Est de la Louisiane, un poste très important, et que la nomination a été ratifiée par le Sénat, qu'il y a en ce moment pendante contre lui une enquête pour abus commis pendant l'exercice de ses fonctions de commissaire des travaux publics, motion est faite que pour remplir notre devoir de protecteurs de la morale publique et des intérêts de la ville, le Conseil ordonne au Maire d'envoyer au Président des Etats-Unis, dans le plus bref délai, les papiers et les documents relatifs aux poursuites que la ville intente contre le dit John Fitzpatrick.

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, fit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bedlon, de Berlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la Salsepareille d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

Rixe.—Hier, à 1 heure de l'après-midi, encoignure Bourgogne et Union, une rixe a eu lieu entre les nommés Thos. Ferrall et Jos. Martin. Celui-ci a été frappé d'un coup de verre à whiskey sur la tête et blessé assez grièvement. Il a été transporté à la pharmacie du Dr Bernoudy puis transféré chez lui, rue Union, près Remparts. Ferrall a pris la fuite.

Accident.—Hier matin, un nommé Tomé Fletchings, âgé de 22 ans, employé comme forgeron chez M. F. Rosenfelt, a été pris de crampes en travaillant dans le magasin de quincailleries de MM. Stauffer & Eschelman, rue Douane No 17. Les étudiants ont déclaré son état critique et l'ont transporté chez lui, rue Félicité No 477.

Accident.—Hier soir, à 4:30 h., un cheval attelé à un wagon conduit par un nommé Prosper est tombé rue Décatur et s'est cassé la colonne vertébrale. L'animal a été abattu par son propriétaire.

Dans le fleuve.—Hier soir à 3 heures, un enfant de 10 ans, J. Burke fils du maître du port de ce nom est tombé dans le fleuve au pied de la rue Mandeville et a été secouru par un pêcheur du nom de Edgar Durel.

Paragraphes.—Le surintendant R. Ewing se prépare au changement des fils télégraphiques du réseau de la Station Centrale, afin qu'il soit perdu le moins de temps possible au moment du transfert de cette station au coin des rues Bassin et Commune.

—Le commissaire Agnew a terminé les réparations de la toiture du batiment de la Cour Criminelle et de celle du Bureau des Hypothèques. Il a commencé celle du toit de l'immeuble qu'occupe la Cour Suprême.

Cet excellent Piedoye vient d'être père. Il accourt chez son oncle.

—Ah! quelle joie! Nous avons un enfant!

—Une fille?

—Non.

—Un garçon, alors?

—Allons, bon! on vous l'a dit, murmure Piedoye; je voulais vous laisser chercher.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanés et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 22.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasins et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2eme Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée.
132 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Burgess et Dauphine.

DÉPÊCHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La coalition des boulangers réprimée à St. Denis.

Paris, 18 septembre—Les boulangeries de St Denis, qui avaient fermé, à la suite d'un décret de la municipalité qui avait baissé le prix du pain, ont réouvert. Le maire de la ville a réussi à briser la coalition formée pour faire hausser le prix du pain.

Rente française.

Paris, 18 septembre—Le trois pour cent est coté à 83 francs 65 centimes.

M. John Dillon.

Londres, 18 septembre.—M. John Dillon, qui doit comparaître devant la Commission parnelliste à sa prochaine session, a été libéré sous caution. Il est en bonne santé.

Des préparatifs se font pour une grande démonstration en son honneur, à son arrivée à Dublin.

Arrestation.

Londres, 18 septembre—La police a arrêté un Allemand du nom de Ludwig. Il est soupçonné d'être celui qui a commis les récents meurtres mystérieux à White Chapel. Ludwig, après avoir menacé de tuer une prostituée à White Chapel, tira un long couteau avec lequel il voulait mettre sa menace à exécution. Quand on le fouilla, on trouva sur lui un rasoir et une paire de ciseaux. Le prisonnier ne parle pas l'anglais. Il est résidant de cette ville depuis trois mois.

Emeute.

Londres, 18 septembre—Une émeute a eu lieu hier parmi les émigrants irlandais, à Glasgow. Les émeutiers ont eu une rixe avec la police, qui avait été appelée pour rétablir l'ordre. Soixante cinq arrestations ont été faites. Cinquante-deux des émeutiers ont été condamnés aujourd'hui à un mois de prison chacun; les autres ont été renvoyés en prison, en attendant un nouvel interrogatoire. Vingt bâtons d'agents de police ont été mis en pièces pendant la rixe.

Emprunt manqué.

Londres, 18 sept—M. Nazevics a quitté Bucharest après avoir essayé vainement de lever un emprunt pour la Bulgarie.

M. Dillon.

Dublin, 18 septembre.—Aujourd'hui, à une heure, M. Dillon a harangué une foule qui se trouvait près de sa demeure. Il a remercié ses auditeurs de l'accueil dont il a été l'objet. Il a dit qu'il avait été libéré sans conditions et sans négociations à cet effet.

Il a ajouté que son intention était de combattre plus que jamais pour l'Irlande. M. Dillon, pour des raisons de santé, se rendra à Baily Brack, près de Dublin.

Le chemin de fer destiné aux troupes.

Berlin, 18 septembre—Le régiment qui a charge du chemin de fer destiné aux troupes, vient d'établir une station spéciale à Schultz, qui est le point central des terrains sur lesquels ont eu lieu les dernières manœuvres.

La compagnie du dit chemin de fer essaiera de transporter toutes les troupes dans leurs foyers mercredi soir, sous la surveillance de l'empereur.

On considère que la tâche sera trois fois plus grande que celle qu'on requiert des principales lignes stratégiques en temps de guerre. Le résultat est attendu avec un vif intérêt.

L'Ambassadeur d'Allemagne au Vatican.

Berlin, 18 sept—M. Von Schlosser, ambassadeur d'Allemagne au Vatican, est parti pour Friedrichsruhe, afin de rendre visite au prince Bismarck.

Il sera l'hôte du chancelier pendant plusieurs jours.

Le bruit de la retraite du prince Bismarck.

Berlin, 18 septembre—*L'Indépendance Belge* a publié récemment un article ayant la prétention de reproduire les vues des conservateurs allemands au sujet de la retraite prétendue du prince Bismarck qui voudrait suivre l'exemple du comte Von Moltke.

La *Gazette Allemande du Nord* reproduit l'article et se borne à remarquer que les vues exprimées ne sont pas celles des conservateurs, mais plutôt celles des libéraux.

On suppose que l'intention de la *Gazette Allemande* est de préparer le public à un événement de cette nature.

La flotte russe.

St. Pétersbourg, 18 septembre—Les manœuvres de la flotte russe, dans la mer Baltique, auront lieu vers la fin de septembre.

Les ministres d'Autriche et d'Allemagne.

Belgrade, 18 septembre.—Les ministres d'Autriche et d'Allemagne à Belgrade se sont partis pour Gleichenberg, Autriche, où réside le roi Milan, pour conférer avec sa Majesté, relativement au règlement du différend pendant entre celle-ci et la reine Natalie.

Parlement hollandais.

La Haye, 18 septembre—Le Parlement a été ouvert aujourd'hui. Le roi étant souffrant, n'a pas pu assister à l'ouverture de la session, et le discours du trône a été lu par le premier ministre Von Harnebeck.

Le discours dit que les relations de la Hollande avec les puissances étrangères sont des plus amicales; les finances du pays sont satisfaisantes, si bien qu'une augmentation d'impôts n'est pas nécessaire.

Le gouvernement a l'intention de présenter des bills relatifs à une modification de la loi constitutionnelle; à une révision des lois relatives à l'éducation primaire; à la division des grandes villes en districts électoraux séparés; au règlement du travail des enfants dans les fabriques et à une modification de la taxe sur le sucre.

On demandera un crédit pour achever l'armement de la marine.

M. Blockland élu président de la Chambre des Députés de la Hollande.

La Haye, 18 septembre—M. Blockland, anti-révolutionnaire, a été élu président de la Chambre des Députés.

Le chemin de fer national mexicain.

Mexico, 18 septembre, (via Galveston)—La compagnie de construction du chemin de fer national mexicain a achevé tous ses préparatifs et va commencer les travaux sur la division de Collima, le 1er octobre. Aucun train n'est arrivé ici de la Vera Cruz.

Fièvre jaune.

Jacksonville, Floride, 18 septembre—Le bulletin officiel pendant les 24 heures finissant le 17 septembre, à 6 P. M., est comme suit: Nouveaux cas, 52; décès, 7; nombre total de cas jusqu'à cette date, 1,047; nombre total de décès, 133.

Les décès sont: Sarah E. Lord, C. Peters, John Haynes, Ruth Gilbert, W. D. Herriep (frère de C. D. Herrick et le dernier d'une famille de cinq), C. Wright (couleur), Anna Burnes.

Nouveaux cas—Dr G. R. Potts, R. Ford (couleur), M. Moran, Mme Andrews, O. Cambridge (couleur), Jane Beckers, Carrie Williams, Mme Charles Parker (couleur), Mme C. Hightower (couleur), B. M. Baer, Mme B. M. Baer, Thomas Hayes, Mlle Moran, W. J. Barber, Nelson Brandin, James M. Foster, Berry Wade (couleur), cinq enfants d'Alfred Horne, Mlle Lily Pyles, Mlle J. M. Stafford, Tom Grottit (couleur), J. E. Bodenheimer, Josephine Bodenheimer, Nathan McLaughlin, C. J. Chausen, Mme C. T. Crowd, John McMurray, C. D. T. Montgomery, Bettie Davis (couleur), Robert Davis et Annie Davis (couleur), Charles Williams, Mary Williams et Rachel Williams (couleur), Ruth Wilson (couleur), Mlle James G. Mann, Handy Redden, Mme Handy Redden, Mme H. R. Clark, Mlle Francis Quston, Charles H. Dorsey (couleur), D. Seely, Johnnie Seely, Jordan Owens, E. B. Brooks (couleur), M. Franks (couleur), E. B. Foster.

Nomination de M. John G. Carlisle au Congrès des Etats-Unis.

Cincinnati, O. 18 septembre—A la réunion de la convention démocratique pour le sixième district congressionnel du Kentucky, qui a eu lieu aujourd'hui, à Covington, Ky., M. Mark Gray, du comté Grant, a présenté le nom de M. John G. Carlisle.

M. Theodore Hall a fait un éloquent discours et a secondé la motion de M. Gray.

Comme on s'y attendait, la nomination de M. Carlisle a été ratifiée par l'assemblée sans une seule voix dissidente, au milieu du plus grand enthousiasme.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

Washington, 18 septembre—Le bill des déficits a été l'objet d'un nouveau rapport du comité des allocations; le rapport a été envoyé à l'impression.

M. Jones, de l'Arkansas, a donné avis qu'il ferait demain une motion relativement au message annuel du Président.

L'ordre du jour appelle la discussion de la résolution présentée hier par M. Sherman, demandant que le Comité des relations étrangères fasse une enquête sur l'état des relations entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ainsi que le Dominion du Canada, afin d'en faire un rapport à la prochaine session, et de recommander les mesures qui seraient jugées convenables pour rétablir de bonnes relations commerciales et politiques entre les deux pays. M. Sherman a prononcé un discours, le manuscrit en main.

Après avoir fait allusion au message de représailles du Président et à la justification du rejet du traité des pêcheries, il a demandé pourquoi le Canada refuserait aux navires de pêche américains l'entrée dans ses ports et l'expédition de son poisson sur les marchés américains. Le refus d'un pareil privilège est peu chrétien et passablement égoïste. Si le Président avait tout simplement suivi la conduite que lui dictait la loi du 3 mars et usé des pouvoirs qui lui étaient conférés, tout aurait pu s'arranger facilement et rapidement. Au lieu de cela, il a adressé un message au Sénat pour lui donner le pouvoir de suspendre un commerce qui, pendant les six dernières années, s'était élevé à la somme de $270,000,000. Il n'est pas étonnant que cette singulière conduite ait surpris les deux pays. On y a vu une simple manœuvre politique.

Au fond, la proposition du Président tendait à suspendre, à entraver un commerce d'importation et d'exportation de près de $100,000,000 par an.

C'est par une pareille proposition faite, au milieu d'une élection populaire, que le Président a répondu aux demandes pressantes des pêcheurs américains, qui réclamaient des droits dont personne ne met en question la justice.

Ordre du secrétaire de la marine.

Washington, 18 sept.—Le secrétaire de la marine a télégraphié au contre-amiral Kimberly, commandant la Station du Pacifique, et qui se trouve actuellement à San Francisco, d'envoyer un navire de guerre aux îles Samoa pour protéger les intérêts des citoyens américains.

Nouvelle confirmée.

Washington, D. C., 18 septembre.—La nouvelle que le maître de poste général a déplacé M. Willbanks, surintendant des malles du bureau de poste de Chicago, est confirmée par les fonctionnaires du département postal.

Une presse à coton à New York.

New York, 18 sept—Une compagnie vient de se former à New York en vue d'établir une grande presse à coton dans le but de s'emparer du contrôle des expéditions de coton à Liverpool.

Pour le moment, il n'y en a pas à New York, bien qu'on ait fait, dans le passé, plusieurs tentatives pour en établir et en maintenir une. Il en résulte que de vastes envois de coton ont été faits de cette ville à Liverpool, par la voie de Norfolk.

A Norfolk, on fait la compression du coton. On y reçoit le coton dans ce but, puis on l'envoie à sa destination. Cette ville bénéficie ainsi aux dépends de la métropole. Dans un très court intervalle, il a été ainsi expédié 12,000 balles de New York à Liverpool, par cette voie, 3,000 autres balles vont bientôt suivre la même route.

Il y a une autre raison qui motive la fondation d'une presse à coton à New-York; c'est que les prix du fret sur l'Océan sont très élevés. Ce n'est pas là, du reste, la principale condition qui fait agir les expéditeurs de New York.

Ils sont convaincus que s'ils comprimaient eux-mêmes leur coton, ils pourraient tirer un bénéfice de leurs expéditions en Europe.

Au milieu de la discussion, un des membres les plus connus, les plus importants de la Chambre de Commerce a déclaré que le mouvement qui entraînait du côté du Sud l'exportation du coton était dû en bonne partie aux conditions qui dirigent le marché local et à certaines tendances de la spéculation. Il a ajouté que tout le coton qui passe par le Sud ne viendrait jamais ici. Ce qui nous en arrive ne nous est envoyé que pour faire aux exigences de nos spéculations.

Jubilé d'argent sacerdotal de l'Archevêque Corrigan.

New-York, 18 septembre.—Le jubilé d'argent sacerdotal de l'Archevêque Corrigan sera célébré avec grande pompe jeudi matin, à la cathédrale St-Patrick, Cinquième Avenue. La célébration est en commémoration du 25me anniversaire de l'ordination de l'Archevêque comme prêtre de l'Eglise Catholique.

On fait de grands préparatifs pour que la cérémonie soit solennelle et imposante.

A 10 heures et demie une messe pontificale sera célébrée par l'Archevêque, assisté de Monseigneur Preston et d'un grand nombre d'autres dignitaires de l'Eglise.

Après la messe un grand *Te Deum* sera chanté par les deux chœurs. Puis le vicaire-général s'avancera près du trône occupé par l'archevêque dans le sanctuaire, et lira une Adresse au nom des prêtres de l'archidiocèse de New York. Le vicaire-général offrira ensuite à l'archevêque un présent de la part du clergé. Le frère Justinio lira aussi une Adresse au nom des différentes communautés des Frères Chrétiens.

Une Adresse de félicitations sera lue également au nom des laïques catholiques, non seulement de cette ville mais de tout l'archidiocèse. On n'a pas encore décidé qui sera chargé de la lecture de cette dernière Adresse des laïques. Après la cérémonie il y aura une réception non officielle.

L'archidiocèse de New-York sur lequel l'archevêque a une juridiction spirituelle, compte une population catholique évaluée à 800,000 âmes. Il y a vingt-cinq ans, quand l'archevêque Corrigan fut ordonné prêtre, la population catholique de l'archidiocèse n'était pas au-dessus de 200,000.

Appel fait par l'Ordre de la Croix Rouge. (Red Cross)

Baltimore, Md., 18 septembre—En réponse à l'appel pour des volontaires de l'Ordre de la Croix Rouge (*Red Cross*), le Dr Wm Rickert, de Baltimore, est parti d'ici dimanche pour Jacksonville, où il offrira ses services, afin de secourir les victimes de la fièvre jaune.

Il laisse une femme et une famille à Baltimore et abandonne une riche clientèle.

Joe Lannon et Jim Glenn.

Boston, 18 sept.—Dans une lutte qui a eu lieu, ce soir, Joe Lannon, de cette ville a, à la deuxième reprise, renversé Jim Glenn, de Brooklyn.

Une révocation.

Chicago, 18 septembre—On annonce que M. Wellbanks, surintendant de la malle de la poste de Chicago, a été révoqué par le maître général des postes Dickinson. On se plaint, paraît-il, de la mauvaise administration de ce bureau.

ESPAGNE.—ENTRETIEN D'UN HAUT PERSONNAGE POLITIQUE AVEC LA REINE.—NOUVELLES DE TANGER.—Le correspondant parisien du *Daily News*, de Londres, rapporte un entretien qu'aurait eu avec la reine Christine un Espagnol qui occupe une haute situation politique.

La reine verrait avec déplaisir les efforts tentés en vue de faire sortir l'Espagne de la neutralité politique qui a été si avantageuse à la dynastie, au pays et en particulier au Trésor.

La reine aurait ajouté que son gouvernement s'efforcera d'être dignement représenté à l'Exposition universelle de Paris, et que, dans ce but, l'argent ne sera pas épargné.

Madrid, 31 août.—Des nouvelles de Tanger annoncent que la victoire du sultan contre les tribus qui le tenaient assiégé, excite un grand enthousiasme. La soumission de ces tribus est aujourd'hui assurée, la paix rétablie et l'anarchie étouffée.

Le sultan est parti vers le nord où les Zeumur Kabyles lui ont rendu hommage en lui offrant de payer les contributions.

Le fils du sultan et plusieurs chefs iront au-devant de l'empereur pour le féliciter.

Gontran parle, avec un de ses amis, de ses pérégrinations.

—A Cayenne, raconte-t-il, j'ai été surpris. Je croyais voir des forçats traînant un boulet.

—On a supprimé le boulet?

—On l'a remplacé par l'autorisation de se marier!

Calino, extrêmement chauve, lit le détail des atrocités commises par les brigands bulgares.

—C'est atroce, dit-il à sa femme. Ils épilent leurs prisonniers.

—Eh bien, murmure Mme Calino, tu ne risquerais rien, toi.

—C'est vrai. Mais, pour me faire souffrir, ils seraient capables de m'en replanter.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Lim. Ex...7:55 am	No 4 Fast Mail..7:00 am
No 5 Coast...9:05 am	No 6 Coast...3:40 pm
No 1 Fast Mail 7:30 pm	No 2 Lim. Ex...3:30 pm
No 7 Sund Exs 9:25 pm	No 8 Sund Exc 7:25 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen....9:15 am
No 3 Chic and N. O. Lim...7:30 am	No 4 St-Louis and Chic Ex...8 20 pm
Sunday Ex....8:45 pm	Sunday ex.......7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express...7:00 pm	No 51 California Express.......8:35 am
No 54 B. R. Local....10:00 am	No 53 B. R. Local.......3:50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 11:00 am	No 2 Limited...3:35 pm
No 5 Fast line 6:30 am	No 6 Fast line..9:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No 1......9:00 am	No 2.........5:00 pm
No 3......6:25 pm	No 4..........8:00 am
No 5......10:00 am	No 6..........3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Califor...9:35 pm	No 20 Califor..11 00 am
No 17 Local...6 55 am	No 18 Local.....7 20 pm

NEW ORLEANS AND GULF ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a. m., 4:00 p. m., 4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a. m., 5:00 p m
Dimanches seulement—10:10 a. m., 8:10 pm	Shell Beach....9:30 am. Dimanches seulement—6:00 am., 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R.

ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.
Arrivée .....7:00 pm | Départ.........7:30 am
Le mercredi.
Arrivée.......7:40 pm | Départ.......7:50 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée......5.30 am | Départ.........4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 19 SEPTEMBRE 1888.

St-Martinville—E. W. COLE, à 5 p m
Washington—H J DICKEY, à 5 p m
Ouachita City—BLANKS CORNWELL, à 5 p m
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 p m
Pointe Houmas—FANCHON, à 12 m
Alabama Land'g—MABEL COMEAUX, à 12 m
Red River—MAUD M FISH, à 11 a m
Quarantine Station—ALVIN, à 11 a m

JEUDI, 20 SEPTEMBRE 1888

Bayou Goula—LAURA LEE, à 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m
Quarantine Station—NEPTUNE, à 11 a m

Fleuve et rivières

Louisville, 19 septembre—La rivière baisse—7 pieds 8 pouces dans le canal, 5 pieds 6 pouces aux chutes. Temps partiellement couvert et agréable.

Memphis, 18 sept.—Le fleuve a baissé de 6 pouces. Temps clair et frais. Départ Buckeye State pour Cincinnati 5 p. m. City of Vicksburg pour St Louis 7 p. m.

Cincinnati, 18 sept.—La rivière a 15 pieds 3 pouces et baisse. Temps frais et clair.

Evansville, 18 septembre—La rivière a 15 pieds 7 pouces et monte. Temps clair et frais.

Caire 18 septembre—Le fleuve a 16 pieds 7 pouces et est stationnaire. Temps clair et frais. Arrivés Belle Memphis de Natchez, midi Arkansas City de St Louis 6 p. m. Départ Belle Memphis pour St Louis 1 p m.

Les Passes.

Port Eads, 18 septembre, 8 p. m.—Vent du nord est. Arrivé, à 3 a m steamship Pizzati, capitaine DeLuca, de Truxillo.

Départ steamship Californian pour Liverpool.

Marchés.

Paris, 18 sept—Les rentes 3 pour cent 83 francs 65c.

Havane, 18 septembre—Or espagnol 239 1|2 à 239 3|4. Change calme. Sucre calme.

Liverpool, 18 sept—Coton—Demande modérée à des prix sans changement.

Ventes 6 000 balles, y compris 500 pour la spéculation et l'exportation 4,000 balles coton américain.

New York, 18 septembre—Coton stable. Middling Uplands 10 1|2. Orleans 10 5|8d. Ventes 932 balles.

Futurs—calmes et stables à la clôture. Livraisons septembre 9.70, octobre 9.72, novembre 9.69, décembre 9.70, janvier ..., février 9.83, mars 9.91, avril 9.99, mai 10.07, juin 10.15, juillet 10.21.

BULLETIN MARITIME

MARDI, 18 SEPTEMBRE 1888.

EXPÉDIÉS

Steamship Excelsior Higgins New-York
Steamship Louisiana, Gager New-York.

ARRIVÉS

Steamship (Ital) S. Oteri, Pizzati, Utila.

BATEAUX A VAPEUR

Assumption Dodd, Donaldsonville.
Oliver Beirne Campbell, Bayou Sara.
H J Dickey, Troisdale, Washington
Blanks Cornwell Delahoussaye, Monroe
Maud M. Fish, Cantor, Bas du Fleuve.
Alvin, Keuns, Bas du fleuve.
Henry Lourey, Long, St-Louis, avec 5 barges

ARRIVAGES DE PRODUITS

DONALDSONVILLE—par steamer Assumption—1362 sacs riz brut et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—106 balles coton 586 sacs graine coton 249 sacs riz brut 35 barils sucre et fret assorti.

WASHINGTON—par steamer H J Dickey—319 balles coton 3082 sacs graine coton 240 sacs riz brut et fret assorti.

MONROE—par steamer Blanks Cornwell—381 balles coton 1812 sacs graine coton 161 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Maud M Fish—16 barils riz 53 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—12 barils riz 346 sacs riz brut et fret assorti.

ST-LOUIS—par towboat Henry Lourey et barges—108,149 boisseaux maïs en grenier et fret assorti.

Par les chemins de fer.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—2605 balles coton 15 sacs coton en graine 2 wagons graine coton 253 sacs riz brut 780 sacs sucre 1 wagon farine graine coton 15 pouches vin 115 barils vin et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTH EASTERN RR—153 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—339 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—404 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—321 sacs riz brut 1 wagon graine coton 1 wagon farine graine coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—95 balles coton 187 sacs graine coton 1 wagon graine coton 2200 sacs farine graine coton 2 boucauts sucre et fret assorti.

[Par le télégraphe.]

New-York, 18 septembre 1888.

A A. Moulton et Co.

Le steamship Knickerbocker, capitaine Kemble est arrivé de bonne heure ce matin.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Accostage
Astronomer	Liverpool	Pic Tier
Austerlitz		Point
Chalmette	New York	Alger
Dupuy de Lome	Havane etc	4e dist. 42
Excelsior	New York	Alger
Ed King	Brême et Londres	rue 2e
Gfleland	Hambourg	rue Wash'g'n
Gussie	Bluefields	Alger
Hutchinson	Havane	Alger
Herschel	Liverpool	3e dist 26
Herton		Elevator
Louisiana	New York	3e dist. 8
Leonora	Liverpool	3e dist. 24
Morgan		Alger
Madrid	Laid up	1er dist. 38
Parole	Laid up	Alger
Rosarian	Havre	rue Washington
Whitney	Vera Cruz	Alger
Wanderer	Belize	1er dist. 15
Yucatan	Liverpool	1er dist. 20

NAVIRES.

Marcelino Juno	Barcelone	4e dist. 40

BARQUES.

Amerida		rue 8e
Barcelona	Espagne	rue 7e

GOELETTES.

R B Locke		Alger
Storm King		1er dist. 13

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Hudson, Halsey......parti 15 sept
Steamship El Dorado, Byrne......parti 18 sept
Steamship El Paso, Quick......parti 15 sept

LIVERPOOL.
Steamship Merchant, Brown......parti 7 août
Steamship Bernard Hall, Alexander par. 18 août
Steamship Counsellor, Lang......parti 25 août
Steamship Haytian, King......parti 29 août
Steamship Discoverer, Hughes......parti 1er sept
Steamship Statesman, Edgar......parti 13 sept

LONDRES.
Steamship Federation, Pinkham......parti 4 sept
Steamship Ocean King, Johnson......parti 14 sept

AVONMOUTH, ANG.
Steamship Tessa, Hunter......parti 10 sept

SHIELDS, ANG.
Steamship Irthington......parti 4 sept

ANVERS
Steamship Marseille, Mullière......parti 30 août

BORDEAUX.
Steamship Marseille, Mullière......parti 2 sept

HAVRE.
Steamship Nantes, Maginot......parti 7 sept

BREME.
Barque Maria Louisa, Behring, en char. 1er sept

HAMBOURG.
Steamship Irthington......parti 1er sept

PALERME.
Steamship Utopia, Morrison.....en charge, 8 sept

GENES.
Barque Chiara, Ponco, Ponce.....partie 8 août

CASTELLAMARE
Barque Peppina Mignano, DiMartin, ...partie 27 août

CADIX.
Barque San Michell, Ambrosano....partie 1er mai

HAVANE.
Barque Flora, Acarregui......partie 3 sept

RIO DE JANEIRO.
Steamship Strabo......parti 6 sept

Albert Commack vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21.497—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Albert Commack, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

19 sept—19 23 28

CHARTE

—DE LA—

Foreign Credit and Exchange Co.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

QU'IL soit su que le VINGT-SIXIÈME (26me) jour du mois de JUIN, de l'année mil huit cent quatre-vingt huit et la cent douzième de l'indépendance des Etats Unis:

Pardevant moi, JAMES SIMEON, notaire, dûment commissionné, assermenté et qualifié, en la paroisse d'Orléans, et en la présence des témoins ci après nommés ayant signé, ont comparu personnellement les différentes personnes dont les noms sont apposés à cet acte, lesquelles personnes m'ont déclaré, que, se conformant aux dispositions des lois de l'Etat de la Louisiane elles ont fondé une corporation en vertu des stipulations et des règlements qui suivent:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation est le "FOREIGN CREDIT AND EXCHANGE COMPANY." Elle aura le privilège de succession, en vertu de son titre d'incorporation, pendant une durée de vingt neuf années à partir de cette date, à moins qu'elle ne soit dissoute avant par un vote des deux tiers de ses membres, à une assemblée spéciale convoquée dans ce but, après trente jours d'avis dans un journal publié en la ville de la Nouvelle Orléans, et un avis spécial écrit à l'adresse de chacun des actionnaires. Son principal domicile est établi en la ville de la Nouvelle Orléans, mais elle aura le droit d'en établir un additionnel en la ville de Mexico.

ARTICLE II.

L'objet et les fins de cette corporation sont déclarés être l'encouragement des travaux publics et particuliers et le concours au développement et à l'avancement des franchises, concessions, bénéfices ou privilèges que possèdent dans la République du Mexique des individus ou des corporations sous l'empire des lois du Mexique ou des divers Etats des Etats Unis d'Amérique. Pour l'accomplissement de ses fins cette corporation sera revêtue du pouvoir d'acheter, et d'acquérir toute la propriété nécessaire, foncière et personnelle, d'acquérir, de concéder ou d'acheter du gouvernement mexicain ou ses représentants toutes les concessions publiques, tous les privilèges, franchises, contrats et bénéfices et d'assumer les obligations et de se conformer à toutes les dispositions contenues dans les dits contrats, concessions, privilèges, franchises et bénéfices; de les louer, sous louer et hypothéquer ainsi que tous les biens que les lois de la République du Mexique ou celle des Etats-Unis permettent de louer, sous louer ou hypothéquer. Elle pourra aussi émettre des obligations garanties par de telles hypothèques, de faire emprunts et crédits, de négocier la vente des obligations ou d'autres biens.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation sera de CENT-VINGT MILLE PIASTRES ($120,000) divisé en deux cent quarante actions de cinq cents piastres chacune. Le fonds capital se payera comme l'indiquera le Conseil de Direction. La Compagnie commencera ses opérations dès que soixante mille piastres du capital auront été souscrites. A toutes les élections chaque action aura droit à un vote, vote qui pourra donner l'actionnaire ou fondé de pouvoirs.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs incorporés de cette compagnie sont investis dans un Board de Directeurs de cinq personnes, actionnaires qui seront élus annuellement le premier lundi de Mai de chaque année, qui auront le pouvoir de faire tous les règlements nécessaires pour le gouvernement et la conduite de la compagnie et de ses affaires, et diriger celle ci et de nommer tous les officiers subordonnés et agents et de fixer leurs appointements. Ils nommeront un de leurs membres Président et un Vice Président et choisiront un Secrétaire et un Trésorier qui n'aura pas besoin d'être membre du Board, dont les devoirs et pouvoirs seront fixés par le Board dans leurs règlements, et à l'un d'eux indistinctement on pourra servir les notices légales. Ils resteront en place jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qu'ils auront qualifié.

Attilius Bassetti, Edgar B. Bronson, John G. Byrd, Henry Maspero et Louis P. Rice constitueront le premier Board de Directeurs qui restera en fonctions jusqu'au premier lundi de juillet 1889. En cas de mort, de démission et d'incapacité d'action d'un des directeurs pendant son terme d'office, la vacance sera remplie par les autres membres du Board.

ARTICLE V.

A l'expiration de cette charte, ou en cas de dissolution les affaires de la corporation seront liquidées et son actif distribué par deux commissaires qui seront élus à une séance spéciale des actionnaires, convoquée après trente jours d'avis publié [illegible] spécial ainsi qu'il est spécifié ci-dessus.

ARTICLE VI

Le président peut, à sa discrétion et devra, sur la demande écrite de trois actionnaires, représentant au moins vingt actions de stock, appeler des séances spéciales des actionnaires. A toutes les séances des actionnaires la majorité du fonds capital devra être présente ou en personne ou par proxy pour constituer un quorum.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera responsable pour des contrats ou fautes de cette corporation, pour aucune autre somme que la balance due à la compagnie sur les actions qu'il possède, aucune simple informalité dans l'organisation n'aura l'effet de rendre cette Charte nulle ou d'exposer un actionnaire à une responsabilité au-delà du montant de son stock, mais si un [illegible] au stock conformément à la résolution du Board de Directeurs, ainsi que cela a été prévu dans l'Article III de cette Charte, il aura [illegible] le montant déjà payé à la compagnie, et le Board de Directeurs pourra à son option offrir en vente son intérêt, afin de faire bon le déficit dans le capital de la compagnie, et le montant ainsi payé par les actionnaires sera forfait au bénéfice des autres actionnaires.

Fait et passé dans mon bureau à la Nouvelle-Orléans, le jour et la date qui ont précédé [illegible] en présence de Walter J. Morton et John Francis Alsain, témoins compétents qui y ont apposé leurs noms avec les dites parties et moi le notaire.

Je, soussigné, Recorder des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans Etat de la Louisiane certifie par le présent que l'acte d'incorporation du Foreign Credit & Exchange Co. ci dessus mentionné a été ce jour dûment enregistré dans mon bureau, dans le livre—folio—Nouvelle-Orléans, 27 juin 1888.

Signé: GEO. GUINAULT, Recorder des Hypothèques.

Je, soussigné, notaire certifie par ceci, que la copie ci dessus est une copie exacte de l'acte primitif qui est en mon bureau, et le certificat du Recorder des Hypothèques.

JAS. SIMEON, Notaire Public.

28 juin—3f en 30 jours

Dix-huitième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$225,406 98
Sur risques de marine		3,756 82
Sur risques de rivière		3,110 34
		$232,274 14
A ajouter, primes non acquises de 1886		70,255 00
Primes totales		$302,529 14
A ajouter, intérêts et profits et pertes		27,397 12
Revenus		$329,926 26
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$119,852 81	
Sur risques de marine	7,199 67	
Sur risques de rivière	155 63	
Total des pertes payées	$127,208 11	
Retour de primes et cancellations	5,221 17	
Commissions	35,937 34	
Réassurances	17,809 54	
Licences	000 00	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	34,406 30	
Déboursés		$221,842 36
Surplus		$108,083 90
Primes non acquises de 1887	$ 60,695 00	
Pertes ajustées et non ajustées	34,000 00	94,695 00
Bénéfice net		$13,588 90

ACTIF.

Argent en caisse	$ 34,752 84
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	13,912 81
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0|0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans	134,310 00
$53,200 Bons à Primes de la Nlle-Orléans (dont $2,100 sont des Drawn bonds)	71,963 00
Primes en voie de recouvrement	12,628 77
Prêts sur hypothèque	42,484 34
Effets à recevoir	2,035 00
Billets à recevoir pour primes	3,421 65
Actions et autres valeurs	12,154 80
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$358,864 01

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. G. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 88.

CHAS. G. ANDRY, Notaire

17 jan—1m

L'annuaire de Soards.—Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui se peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de celle ci, vient de paraître (1888), comme toutes les années précédentes. M. L. Soards en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années.

On ne saurait nier que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquels entraîne sa publication; c'est donc sur le patronage des négociants que compte M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un *Directory* dans le but de se [illegible] renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si les affaires y sont brillantes, si ses habitants sont actifs, entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire méconnait ses intérêts.

Aucun exemplaire ne s'en vend hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaires qui n'y a pas souscrit s'est exposé à en être privé. Le livre se vend $6. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire maintenant que la rentrée des listes s'est faite, elle aurait à en faire la demande, par carte postale ou autrement, à l'éditeur, Allée Commerciale, 5.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE.

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

73.....RUE DE CHARTRES.....73